

***Bureau d'audience publique sur l'environnement
(BAPE)***

318 **P** **NP** **DM187**
Projet de parc éolien Saint-Cyprien à Saint-
Cyprien-de-Napierville

6211-24-075

Présentation d'un mémoire

Nom du projet:

***Parc éolien de Saint-Cyprien-de-Napierville
Montérégie, Québec***

Présenté par:

Anne Pinsonneault et René Lapierre

***Saint-Cyprien-de-Napierville(Qc.)
J0J 1L0***

Préambule:

Nous sommes citoyens de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville. En 1996, nous avons fait l'acquisition d'une maison ancestrale sur le Chemin Louis-Cyr connu comme étant la route 221. Nous avons sciemment choisi de revenir et de nous installer dans notre région, reconnue pour ses attraits uniques qui s'articulent autour de ses riches terres agricoles, ses cultures maraîchères, ses produits du terroir et le travail de ses artisans. De plus, ce qui caractérise notre région et la rend si attrayante, c'est son histoire, rattachée entre autres : aux mouvements des patriotes (1837-1838), à l'illustre Louis Cyr, à Bruno Landry, premier docteur en agronomie du Québec et considéré comme étant « Le père des terres noires du Québec », et à l'ensemble de son patrimoine bâti.

Parlant de patrimoine bâti, nous avons au cours des 19 dernières années, procédé à des travaux de restaurations majeurs sur notre demeure datée du milieu du 19ième siècle et ce, dans le respect du travail et de la mémoire de nos ancêtres. Cette approche nous a forcé à étaler les travaux sur une quinzaine d'années et a nécessité des investissements de plusieurs milliers de dollars. D'ailleurs, les résultats de nos travaux et de notre labeur ont été reconnus dans le cadre de l'émission "Passion maisons", diffusée sur le Canal Historia dans la semaine du 14 février 2011 et subséquemment.

Dans la semaine du premier juin 2015, dans le cadre de l'émission « La Petite Séduction » Radio-Canada est venue sur le territoire de Saint-Cyprien-de-Napierville afin d'y enregistrer cette émission fort populaire avec la présence de madame Danièle Henkel comme artiste invitée.

Nous vous suggérons fortement et modestement de visualiser le contenu de cette émission, qui sera diffusé le 8 juillet prochain à 20h00, dans le but de vous imprégner de notre histoire et de plusieurs caractéristiques propres à notre paisible région agricole et historique.

Le but de cette invitation n'est pas de faire la promotion d'une émission de télévision qui, soit dit en passant, ne nous rapporte aucun cachet. Comme une photo vaut milles mots, nous croyons que ce visionnement vous sensibilisera sur la nature profonde de notre région et de plus, ce visionnement sert de préambule à notre argumentaire.

Argumentaire:

Vous n'êtes pas sans savoir que, suite au rapport du BAPE de 2011, le gouvernement provincial a rendu la décision de rejeter le projet éolien dans la municipalité limitrophe de Saint-Valentin. À la lecture des recommandations du BAPE, vous serez à même de constater que nos dirigeants ont dit non au projet de construction industrielle d'énergie éolienne sur les meilleures terres agricoles du Québec.

À moins de souffrir d'aveuglement volontaire, il est clair que le projet de la mutinationale TCI et des investisseurs de la réserve de Kanawake suscite les mêmes préoccupations que celles exprimées par des centaines de participants qui se sont donnés la peine de se présenter aux audiences du BAPE et de rédiger au-delà de 200 mémoires. De plus, il faudrait être totalement sourd pour ne pas entendre la grogne que suscite ce projet autochtone dans la région. Nul besoin de faire de grandes analyses pour constater que ce projet souffre encore plus de non-acceptabilité sociale. Nous vous rappelons que même l'ancienne ministre des Ressources naturelles, Nathalie Normandeau, a publiquement reconnu que : " Ce projet est vraiment mal parti..."

Nous rejetons d'avance l'argument voulant qu'il s'agisse de deux projets distincts puisque les deux municipalités, Saint-Cyprien-de-Napierville et Saint-Valentin, sont limitrophes et se situent dans le même territoire agricole, mieux connu comme étant les "Jardins-de-Napierville" ou encore, les "Jardins du Québec". Ce projet se situe à peine à deux kilomètres, à vol d'oiseau, du projet de Saint-Valentin.

Considérant que :

- *notre gouvernement a déjà dit non à la construction d'un parc éolien sur les meilleurs terres agricoles du Québec de notre région;*
- *notre gouvernement a déjà reconnu que notre principal attrait touristique s'articule autour du travail de nos artisans et des produits du terroir;*
- *notre gouvernement a aussi reconnu qu'il était primordial de préserver l'histoire de notre région fertile en événements (ex. : mouvement des Patriotes) et du respect de son patrimoine bâti;*
- *la population locale et avoisinante a déjà manifesté son désaccord et que, de toute évidence, ce projet souffre de non-acceptabilité sociale manifeste;*
- *une coalition de maires a exprimé clairement son objection face à ce projet dans notre région;*

- *le rapport du BAPE de 2011 reconnaît que les impacts financiers, sur la valeur des propriétés avoisinantes et sur certains commerces de la région, sont réels;*
- *le BAPE reconnaît la nécessité de protéger les oies, bernaches et autres espèces d'oiseaux qui transitent chaque printemps et chaque automne sur notre territoire;*
- *le BAPE reconnaît la nécessité de se préoccuper des impacts sur la santé et le bien-être des habitants de notre région de même que des impacts possibles sur notre nappe phréatique;*

*Nous croyons que le projet du parc éolien dans la municipalité de Saint-Cyprien -de-Napierville, ainsi que tout autre projet de ce type dans notre région, **n'est pas acceptable dans le milieu**. De façon encore plus spécifique, nous vous demandons de considérer aussi les raisons suivantes :*

1-) Dénaturation de notre région:

*Tel que mentionné précédemment, notre région est reconnue pour ses terres agricoles riches et fertiles, ses cultures maraîchères et ses produits du terroir. Nous sommes les "Jardins du Québec". et un de nos attraits touristiques s'articule autour d'une initiative nommée "**Le circuit du Paysan**". Ce circuit met en évidence nos activités agricoles, nos produits du terroir et le travail de nos artisans.*

Considérant que les terres agricoles ne représentent plus qu'un maigre 2% de l'ensemble du territoire du Québec, on se doit de garantir, pour le bénéfice de notre relève et des générations futures, un territoire propice à l'exercice et aux développements des activités agricoles en assurant la protection des meilleures terres agricoles du Québec.

Ce projet de création d'un parc industriel éolien est une menace réelle à l'intégrité et à la qualité de nos sols et sous-sols et va complètement à contre-courant de la vocation et de la nature profonde de notre région. Ce projet aura pour effet de dénaturer notre région à tout jamais.

*De plus, une autre initiative majeure est en voie de réalisation de concert avec le ministère de la Culture et des communications du Québec. Il s'agit d'un autre circuit touristique qui sera inauguré officiellement en novembre 2016. Ce projet s'intitule : « **Montérégie, Pays des Patriotes** ». Il regroupera l'ensemble des municipalités touchées par les événements de 1837/1838 dont la nôtre. Une carte touristique sera imprimée et distribuée et une campagne de promotion, visant à attirer le tourisme sera lancée à l'automne 2016. Encore une fois, ce projet de création d'un parc industriel éolien vient dénaturer profondément notre raison d'être, notre patrimoine et notre histoire.*

2-) Protection du paysage et pollution visuelle:

*Il est aussi très important de prendre en considération que la **nouvelle Loi sur le Patrimoine culturelle du Québec**, qui est entrée en vigueur le 19 octobre 2012, légifère sur le paysage culturel patrimonial qui est reconnu par une collectivité pour ses caractéristiques paysagères remarquables **qui témoignent d'une activité humaine particulière sur ce territoire**. Il découle des activités humaines et des événements qui ont laissé leur marque dans le paysage à travers le temps.*

L'introduction d'un si fort élément industriel sur le territoire dit des "Jardins-de-Napierville, le "garde-manger" de notre province, historiquement agricole, maraîcher et touristique dénature radicalement l'âme même de la région et change inexorablement sa trajectoire historique et la nature de son patrimoine.

À cet effet, l'achat de notre résidence et les travaux que nous avons effectués au cours des deux dernières décennies ont été guidé, entre autres, par l'étendue et la nature paisible du paysage qui s'offre à nous. L'érection de ces 8 immenses tours de métal, d'une hauteur de 144 mètres. , soit l'équivalent de 8 édifices de 45 étages qui clignoteront la nuit, viendront polluer ce panorama.

Nous trouvons inacceptable et injuste qu'après avoir investi des milliers de dollars dans le but ultime de profiter de l'étendue, de la beauté et de la paisibilité de notre paysage, qu'une compagnie étrangère vienne le saccager et le polluer pour les 20 prochaines années.

3-) Effets cumulatifs sur la nappe phréatique:

Au début de l'an 2000, nous avons été victimes de décisions non-démocratiques et socialement inacceptable de la part de différents paliers gouvernementaux dans le dossier rattaché à la construction de mégas porcheries qui nous furent imposées contre notre gré. Nous vous faisons grâce des subterfuges utilisés par les décideurs locaux qui étaient, de toute évidence, en flagrant conflit d'intérêt dans l'approbation de ce dossier. Comme par hasard, on retrouve certains de ces mêmes individus au cœur de ce dossier qui divise profondément la population locale et avoisinante.

De toute évidence, aucune étude ou analyse d'impact sur les effets potentiellement néfastes et cumulatifs de ces deux initiatives (porcheries et éoliennes) dans une même région et à proximité n'ont été réalisés ni même considérés. Nous avons donc des craintes réelles, fondées et légitimes de croire que l'effet cumulatif de ces deux projets risque sérieusement d'affecter tôt ou tard la qualité de notre eau potable.

5- Impacts sur les oiseaux migrateurs:

Depuis notre arrivée en 1996, nous avons dénoté le comportement délinquant de différents oiseaux migrateurs (oies blanches, bernaches et canards). En effet, selon les prétentions du promoteur, la route empruntée par les volatiles lors des envolés migratoires se situe dans un corridor bien délimité au-dessus du Richelieu.

Preuve à l'appui, non seulement ils survolent notre région mais, comble d'audace, ils viennent se poser par milliers, à chaque printemps et à chaque automne, dans le champs derrière notre résidence (coté est) directement dans le corridor du futur parc éolien. Quelle arrogance! Nous avons soumi et déposé des photos très révélatrices de la beauté d'un tel phénomène lors de l'audience du BAPE de 2011. Ces photos révèlent hors de tout doute que des milliers d'oiseaux migrateurs empruntent un corridor situé directement dans l'axe des futures éoliennes.

Quoiqu'en dise le promoteur, nous sommes préoccupés par les risques réels auxquels ces géants d'acier exposeront ces milliers d'oiseaux magnifiques lors de leurs envolés printanières et automnales.

...6

5- Retour sur nos investissements:

Tel que mentionné dans notre préambule, nous avons investi plusieurs dizaines de milliers de dollars et beaucoup de temps et de notre énergie dans des travaux de restauration de notre demeure ancestrale. Encore une fois, quoiqu'en dise le promoteur et après avoir déjà consulté une personne qui oeuvre dans le domaine de l'immobilier, il est clair que la "valeur marchande" de notre propriété va subir une dévaluation marquée dans l'éventualité où ce projet éolien voit le jour à Saint-Cyprien-de-Napierville. Il est loin d'être acquis que nous pourrions même bénéficier d'un retour sur notre important investissement selon cet agent immobilier.

Ce projet éolien vient remettre en question notre paisible projet de retraite. En plus de subir des pertes sur le plan humain, voilà que nous devons nous résigner à subir des pertes financières. Devrons-nous nous faire "hara-kiri" pour satisfaire la cupidité d'une minorité d'individus?

6- Arguments utilisés par le promoteur sur le respect des « Valeurs Autochtones » :

Récemment, notre télédiffuseur d'état RDI a produit et diffusé un reportage sur le dossier éolien du Québec. Un des arguments, pour vendre ce projet à la population canadienne, utilisé par la représentante de la multinationale TCI et des investisseurs de la réserve de Kanawake, madame Jacob, était à l'effet que ce projet s'imprégnait des « valeurs autochtones ». J'avoue que nous avons été blessés et choqués de l'utilisation de cet argument par des représentants du peuple autochtone. Nous avons le plus grand respect des valeurs qui nous ont été enseignées et propagées par de dignes représentants des Premières Nations. Les valeurs autochtones, qu'on nous a enseignées, s'articulent autour du respect des éléments de la nature : respect de la terre, des espèces animales vivants, respect des cours d'eau, des arbres, du soleil etc...etc...etc...Bien sur, d'autres valeurs admirables guident normalement ces peuples autochtones; respect des traditions, respect de leurs aînés etc..

Nous sommes outrés car le projet proposé est tout a fait à contre-courant avec les valeurs que l'on nous a enseignées. Comment peut-on prétendre respecter les valeurs autochtones alors que des milliers de tonnes de ciment seront enfouies dans les meilleures terres cultivables du Québec? Comment peut-on prétendre respecter les espèces vivants alors que des oies, bernaches et autres espèces d'oiseaux sont menacés? Comment peut-on parler d'harmonie avec les valeurs autochtones lorsque les cours d'eau et la nappe phréatiques sont aussi menacées par ce projet? Nous n'avons pas de leçon à donner aux peuples autochtones sur leurs valeurs que nous admirons sincèrement ...lorsqu'elles guident vraiment leurs actions.

Conclusion:

Nous avons toujours cru que l'énergie éolienne constitue une forme d'énergie propre qui se doit d'être explorée dans notre province. Par contre, nous croyons tout aussi profondément que ce développement ne doit pas se faire en zone habitée et encore moins sur les meilleures terres agricoles du Québec.

Sur le plan humain, des sentiments de trahison et de colère nous envahissent toujours lorsque nous constatons que la cupidité d'une minorité d'individus est sur le point de transformer à jamais le visage, l'identité et l'essence même de notre région et ce, au détriment d'une certaine paix sociale. À ce niveau, il est clair que ce projet crée des dissensions majeures au sein de la population de Saint-Cyprien-de-Napierville et des municipalités avoisinantes.

Nous réitérons le fait que sur le plan personnel, l'effet cumulatif des frustrations rattachées aux décisions non démocratiques prises ces dernières années par nos élus affecte notre vie et notre bonheur au quotidien et surtout, notre paix intérieure. Ce vague à l'âme se transforme subtilement en colère et risque fort de se transformer en tsunami.

Ne sous estimez pas notre frustration et notre colère et n'oubliez surtout pas que nous défendrons chèrement les terres si durement acquises par nos ancêtres qui, en 1837-1838, se sont battus afin de réclamer une démocratisation des systèmes politiques et pour le respect de leur droit à titre de citoyens.

Merci de l'attention que vous porterez à ce mémoire.

*Anne Pinsonneault & René Lapierre
Citoyens de Saint-Cyprien-de-Napierville
8 juin 2015*

FIN DU DOCUMENT